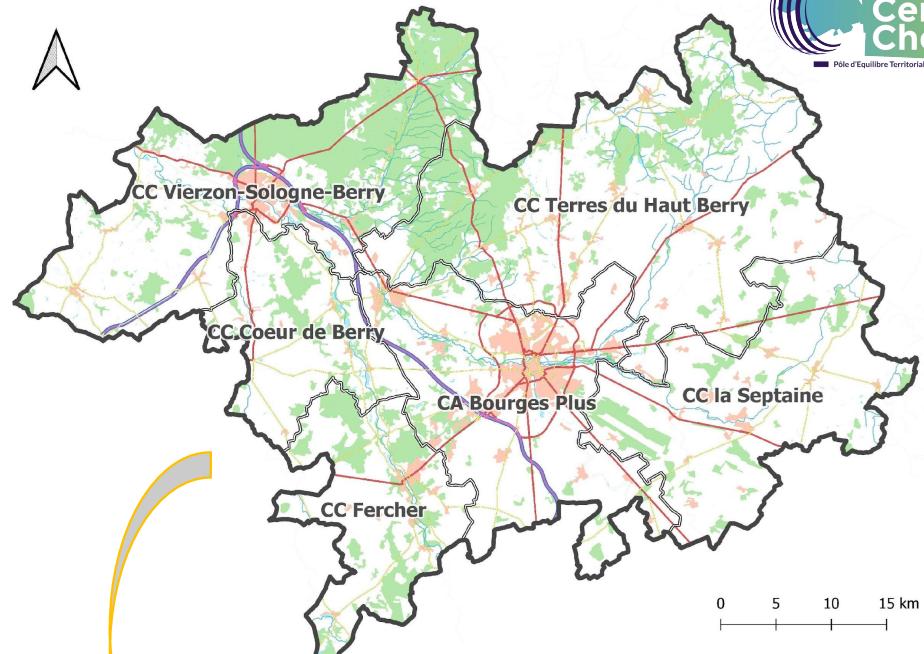


Le territoire du SCoT ABV

Fiche identité

- Région Centre-Val de Loire / Département du Cher
- Une superficie de 2 500 km² (70% de terres agricoles)
- 6 intercommunalités / 98 communes, dont les deux principaux pôles du département (Bourges, Vierzon)
- 195 000 habitants, 80 000 emplois
- Une activité économique marquée par l'industrie de défense / aéronautique et par l'agro-alimentaire
- Une agriculture diversifiée (céréales, viticulture, arboriculture, élevage...), mais majoritairement orientée « grandes cultures »



Principal enjeu autour de la ressource en eau

- Disponibilité de la ressource : territoire presque intégralement classé en zone de répartition des eaux (ZRE) mettant en exergue une tension chronique sur la ressource en eau... qui s'accompagne aussi de problématiques de qualité

Autres enjeux sur le SAGE:

- Qualité de l'eau
- Eau potable
- Milieux aquatiques
- Connaissances, communication, culture commune

Fiche identité

- 2370 km²
- 126 communes
- Adopté en 2014
- 129 dispositions, 13 règles



La gestion durable de la ressource en eau : une ambition stratégique dans le SCoT ABV

Un contexte local propice :

- **Une tension chronique sur la ressource en eau** (territoire en ZRE)
- **Le souvenir d'épisodes marquants et récurrents dans la période récente** (sécheresses, inondations)
- **Une dimension patrimoniale de l'eau** (marais de Bourges, Vallées de l'Yèvre et du Cher, canal de Berry...)

Des interfaces de dialogue et d'animation opérantes

- **Concert'eau** : outil partenarial pour améliorer la gestion de l'eau, piloté par le Département et animé par l'EP Loire
- **Animation réalisée dans le cadre des CLE** (SAGE Yèvre-Auron, SAGE Cher Amont, SAGE Cher Aval)
- **Différentes études en cours pour modéliser** le devenir de la situation hydro et les incidences sur les milieux et les usages dans un contexte de changement climatique (HMUC, CAYAC...)

+ De nombreuses ressources / données à disposition auxquelles il a été possible de se référer

- **Données biodiversité** : études TVB, étude chiroptères...
- **Données « eau »** : (pré)inventaire et zones de probabilité de zones humides, masses d'eau prioritaires, zones d'expansion de crues, aire d'alimentation de captages, caractérisation des têtes de bassins...
- **Un consensus sur le fait de traiter la thématique dans le cadre d'un projet de planification comme le SCoT**
- **Une orientation stratégique du Projet d'Aménagement Stratégique (PAS)**

Illustration : la TVB du projet de SCoT

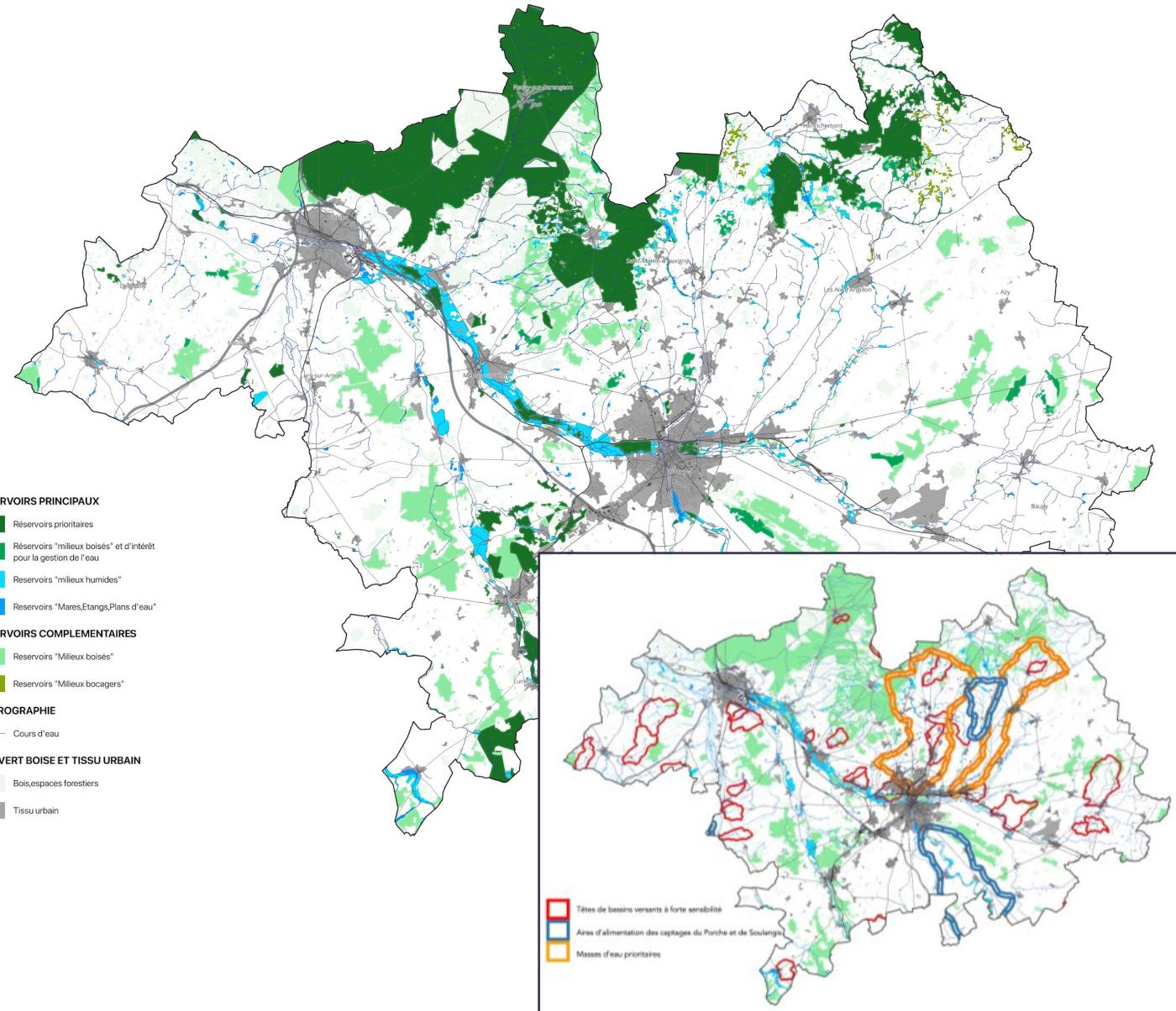
Structuration de la TVB :

- Réservoirs principaux
- Réservoirs complémentaires
- Espaces de perméabilité / continuités écologiques
- Un gradient de protection croissant des espaces de perméabilité aux réservoirs principaux

Les réservoirs principaux :

Ils intègrent notamment des secteurs boisés d'intérêt pour la gestion de l'eau, identifiés au regard de zones stratégiques :

- Masses d'eau prioritaire (Concert'eau)
- Têtes de bassins les plus sensibles
- Aires d'alimentation de captage



Cofinancé par
l'Union européenne

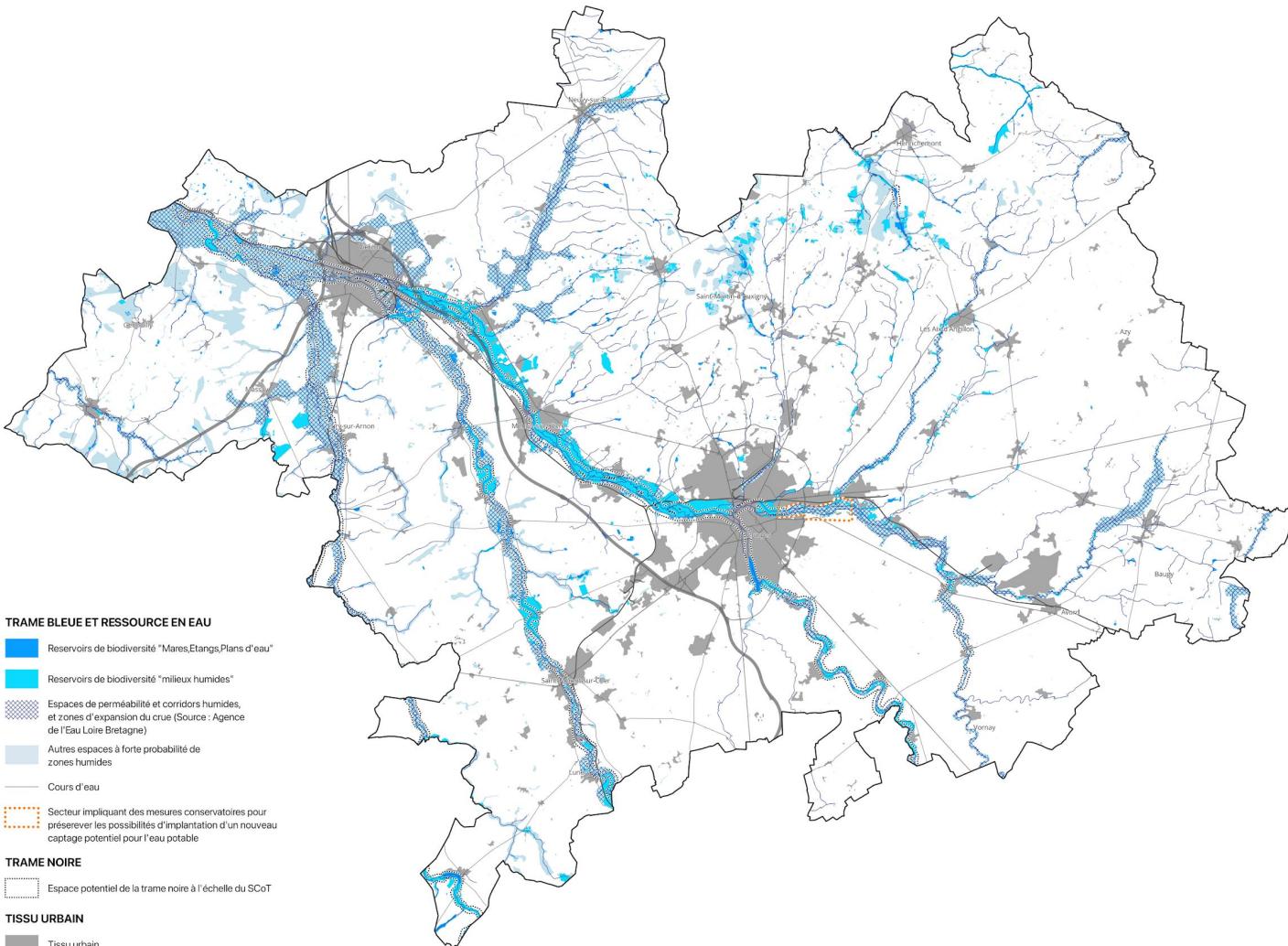


BIOC
FRAI

Illustration : la TVB du projet de SCoT

Trame bleue

- **Réservoirs milieux humides :** surfaces en eau, réservoirs humides issues des études TVB, vallées de l'Yèvre (zone N2000)...
- **Espaces de perméabilité humides** (zones d'expansions de crues, zones de fortes probabilités de zones humides, continuum réseau mares...)
- **Et aussi :**
 - Des espaces préférentiels identifiés pour la trame noire
 - Un secteur assorti de mesures conservatoires pour anticiper le transfert d'un captage AEP



Cofinancé par
l'Union européenne



BIOC
FRAI

Synthèse des principales dispositions du projet de SCoT ABV concernant la ressource en eau

Une trajectoire de sobriété foncière vers le ZAN pour décliner la loi Climat & Résilience

- **Un objectif de diminution du rythme de consommation d'ENAF d'environ -70% sur la période**
- **Préserver la fonctionnalité écologique des sols, leur capacité d'infiltration et de stockage de carbone, prévenir les ruissellements...**

Des dispositions de préservation de la TVB et des milieux humides

- **Une TVB qui préserve strictement les réservoirs les plus stratégiques pour l'eau**
- **Un principe de préservation et d'évitement prioritaire des zones humides et des Zones d'Expansion de Crues (ZEC)**
- **Des dispositions pour préserver les abords des zones humides, ainsi que le bocage (y compris des projets de production d'EnR)**
- **Des priorités de renaturation identifiées dans les secteurs stratégiques pour le cycle de l'eau (têtes de bassins, masses d'eau prioritaires, vallée du Cher...)**

Des dispositions liées à la programmation urbaine

- **Assurer la compatibilité de la prog. résidentielle avec la disponibilité de la ressource et les capacités des STEP**
- **Enjoindre à la gestion intégrée eaux pluviales dans les projets d'aménagement ; principe infiltration à la parcelle**
- **Anticiper le transfert d'un captage d'eau potable de l'agglomération de Bourges**

... et la déclinaison opérationnelle du SCoT

Un objectif d'approbation du SCoT pour février 2025...

1°/ L'enjeu de la déclinaison dans les documents locaux

Les 6 intercommunalités concernées sont compétentes en matière de PLUi

- **Au-delà de l'élaboration, un enjeu à faire respecter le cadre stratégique négocié collectivement dans le SCoT à l'occasion de sa mise en œuvre**

2°/ Dans le prolongement du SCoT, le PETR Centre-Cher pilote l'opération de plantation « Plantez le Décor »

- **Objectifs : accompagner financièrement la plantation de haies et bosquets sur le territoire**
- **Fonds mobilisés : fonds de la Région Centre-Val de Loire (CRST)**
- **Secteurs stratégiques pour la ressource en eau prioritairement ciblés : le financement des projets est bonifié dans ces zones (80%)**

Merci de votre attention!